



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 29 mars 2019**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 29 mars 2019

D/2019-004

Aujourd'hui, vendredi 29 mars 2019 à 14 heures, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET et Monsieur LAMAISON, du PARC et BRASSEUR

Pouvoir :

Madame POITREAU, excusée, avait donné pouvoir à Madame MARCHAND

Etaient excusés :

Mesdames LABORDE, BOISSEAU, LIRE, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Monsieur PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2019

Application agréée E-legalite.com

42\_DE-033-253306187-20190329-D2019\_004-D



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC**

**D-2019/004**

***Poste de chargée de mission en surcroît d'activité  
Approbation - autorisation***

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte de préoccupations grandissantes à l'égard des risques sanitaires et environnementaux sur les conditionnements alimentaires (mobilisation de Cantine sans plastique ; loi EGALIM...) et face à l'absence de ressources et de dispositifs immédiatement mobilisables par les cuisines centrales publiques, le SIVU Bordeaux-Mérignac s'est engagé dès le début de l'année 2018 dans une démarche de renforcement et de partage de connaissances techniques et scientifiques sur le sujet. Outre le vote par le Comité Syndical d'un budget de 200 000 euros en recherche et développement, ayant permis d'établir des partenariats avec des Centres techniques via l'université de Bordeaux (AGROTEC et CTCPA), le SIVU a renforcé ses compétences internes en recrutant, depuis le 13 juin 2018, une chargée de mission santé et conditionnements, docteur en sciences sociales et politiques et spécialisée en politiques de santé publique.

Conduite depuis maintenant 8 mois, cette mission aura permis de réaliser le travail préalable permettant la rédaction d'un livre blanc de préconisations, destiné aux élus et professionnels de la restauration collective et issu d'une concertation nationale soutenue par l'association AGORES ; d'amorcer le travail d'expérimentations locales pour pérenniser de nouveaux procédés de cuisson sous vide en bacs inox au sein de l'établissement ; et plus largement, de seconder la Direction Générale dans l'animation d'un réseau national et local sur cette thématique.

Or, face à la technicité et la sensibilité de ces enjeux, il apparait primordial pour le SIVU Bordeaux-Mérignac de pérenniser cette démarche de veille. L'importance des enjeux de santé environnementale associés à la problématique des conditionnements, et plus largement à la question alimentaire, requiert en effet désormais l'institutionnalisation d'une culture de recherche et développement. Outre une capitalisation sur les connaissances déjà acquises durant ces premiers mois de travaux, cette action permettra de pérenniser la veille sur les alternatives aux plastiques, mais aussi et surtout d'anticiper et d'accompagner en douceur les multiples changements auxquelles notre cuisine centrale devra faire face dans les prochaines années, en fonction de l'avancée des connaissances scientifiques. Ce travail s'effectuera bien sûr en réseau avec d'autres établissements comparables au nôtre.

Un programme de recherche est d'ores-et-déjà en cours d'élaboration autour d'une équipe pluridisciplinaire (épidémiologie, chimie des matériaux, alimentation, sciences sociales, ergonomie...). Une demande de financement sera déposée devant la Fondation Bordeaux Université dans les prochains mois. Outre la coordination de ce programme, la chargée de mission sera responsable, au sein de cette équipe, du volet sciences sociales, notamment en lien avec l'évolution des pratiques des usagers mais également des politiques publiques de l'alimentation. Elle devra, enfin, continuer le travail de communication entamé par le SIVU Bordeaux-Mérignac sur ce sujet, confirmant ainsi une réputation de service public vertueux et innovant au sein de la Métropole Bordelaise.

Afin de conduire à bien ces différentes missions, il vous est demandé de proroger le poste de chargée de mission santé et conditionnement jusqu'au 30 juin 2021.

Compte tenu de l'intérêt de l'ensemble de ces projets tant pour nos collectivités, que pour la restauration publique en générale, je vous propose de bien vouloir approuver cette délibération.

### LE COMITE SYNDICAL

**Adopte la délibération suivante :**

**Article 1 :**

Approuve la prorogation du poste de chargée de mission santé et conditionnements jusqu'au 30 juin 2021 et décide l'inscription du budget correspondant au chapitre 012.

**Article 2 :**

Madame la Présidente est chargée de l'application de la présente délibération et est autorisée tous les actes nécessaires à son exécution.

Voix pour : 7  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 29/03/2019

La Présidente,



Emmanuelle CUNY